

## LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

*Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991*



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. La Ligue Iteka est décentralisée en 17 fédérations et 32 sections ».

***Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°146 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».***

**Semaine du 21 au 27 janvier 2019**



***En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 27 janvier 2019, au moins 521 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.***

<b>TABLE DES MATIERES</b>	<b>PAGES</b>
<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i> .....	3
<i>0. INTRODUCTION</i> .....	4
<i>I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME</i> .....	5
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i> .....	5
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE</i> .....	5
<i>I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i> .....	5
<i>I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES</i> .....	5
<i>I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE</i> .....	6
<i>I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS, DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR ET DES ADMINISTRATIFS</i> .....	6
<i>I.5. VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i> .....	8
<i>I.6. VIOLATIONS DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS</i> .....	8
<i>II. FAITS SECURITAIRES</i> .....	8
<i>III. CONCLUSION</i> .....	10

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

**AT** : *Agent de Transmission*

**BAE** : *Brigade Anti Emeutes*

**CNDD-FDD** : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

**DPE** : *Direction Provinciale de l'Enseignement*

**ECOFO** : *Ecole Fondamentale*

**FNL** : *Forces Nationale de Libération*

**MSD** : *Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie*

**PJ** : *Police Judiciaire*

**RDC** : *République Démocratique du Congo*

**SNR** : *Service National de Renseignement*

**UPRONA** : *Union pour le Progrès National*

**VBG** : *Violences Basées sur le Genre*

## ***0. INTRODUCTION***

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits de l'homme ont été enregistrées comme suit: au moins 6 personnes tuées dont 2 cadavres, 5 enlevées, 1 torturée et 6 arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes figure 1 femme tuée.

Des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, des policiers, des militaires, des administratifs et des agents du SNR sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Des contributions forcées pour la construction d'un autel d'alliance du parti CNDD-FDD ont été rapportées dans tout le pays.

Ce bulletin relève des cas de tueries, d'enlèvements et/ou disparitions forcées, de tortures et d'arrestations arbitraires dont sont victimes des opposants et prétendus opposants du régime du Président Pierre Nkurunziza en particulier les membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa.

## ***I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME***

### ***I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE***

#### ***I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE***

##### **Une personne tuée en commune Butaganzwa, province Kayanza**

En date du 25 janvier 2019, vers 23 heures, sur la colline Kigarama, commune Butaganzwa, province Kayanza, Simon Nsanzerugeze, commerçant et représentant-adjoint communal du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, a été tué à son domicile. Selon des sources sur place, son corps présentait des traces qui montraient qu'il a été battu à coups de gourdins et de bâtons. Selon les mêmes sources, des Imbonerakure de cette localité sont accusés d'être derrière cet assassinat.

#### ***I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES***

##### **Un corps sans vie retrouvé en commune Mpanda, province Bubanza**

En date du 25 janvier 2019, dans un endroit appelé Kidwebezi, sur la colline Gahwazi, zone Musenyi, commune Mpanda, province Bubanza, un corps sans vie d'un homme nommé Sindakira, chauffeur, a été trouvé dans un canal d'eau, près d'un champ de riz. Selon des sources sur place, la victime était allée travailler dans un champ de riz. Selon les mêmes sources, les présumés auteurs et le mobile de ce crime n'ont pas été connus.

##### **Un corps sans vie retrouvé en commune et province Muramvya**

Dans la nuit du 26 au 27 janvier 2019, sur la colline Busimba, zone Bugarama, commune et province Muramvya, un corps sans vie d'Innocent Nivyayo, père de 7 enfants, a été retrouvé dans la brousse. Selon des sources sur place, le corps était décapité, amputé des bras et la langue arrachée. Selon les mêmes sources, six personnes dont Anthère Ngendakuriyo, Directeur de l'ECOFO Busimba ont été arrêtées par la police et détenues au cachot de police à Muramvya pour des raisons d'enquête.

##### **Une personne tuée en commune Mwakiro, province Muyinga**

En date du 26 janvier 2019, pendant la nuit, Ernest Ciza, résidant sur la colline Gisuma, zone Rugabano, commune Mwakiro, province Muyinga a été assassiné par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, la victime a été attaquée à coups de poignard, au ventre lorsqu'elle revenait d'un bistrot. La police et l'administration disent avoir commencé des enquêtes.

### ***I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES***

#### **Deux personnes enlevées en commune Muha, Bujumbura Mairie**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 janvier 2019, indique qu'en date du 21 octobre 2015, vers 18 heures, sur l'avenue Ruheshi, au quartier Kinindo, Bujumbura Mairie, Clovis Ntukamazina, âgé de 27 ans, serveur au bar « Le Canoë » sis à Rohero I et Emmanuel Kamana, âgé de 31 ans, tous membres du parti MSD, ont été enlevés par des policiers de la BAE et conduits vers un endroit inconnu. Selon des sources sur place, Clovis qui vivait à Musaga était allé rendre visite

à son ami Emmanuel Kamana vivant à Kinindo. Selon les mêmes sources, c'est dans la maison d'Emmanuel que les policiers ont enlevé les deux victimes.

### **Deux personnes enlevées en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 janvier 2019, indique que dans la matinée du 13 janvier 2016, à la 7<sup>ème</sup> avenue n°113, zone Cibitoke, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, des soldats commandés par le Lieutenant-colonel Darius Ikurakure, ex-commandant du Camp Muzinda, ont enlevé Olivier Mugisha alias Che Guevara, âgé de 32 ans et Firmin Wakana, rabatteur, âgé de 40 ans, au domicile de ce dernier, sis à la même adresse. Selon des sources sur place, des soldats ont encerclé la zone Cibitoke pour traquer des manifestants contre le 3<sup>ème</sup> mandat du Président Pierre Nkurunziza. Selon les mêmes sources, les victimes étaient accusées d'être parmi ceux qui ont manifesté contre le 3<sup>ème</sup> mandat et depuis ce jour, elles sont introuvables.

### **Une personne enlevée en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 janvier 2019 indique que le soir du 8 décembre 2015, vers 19 heures, Thierry Nijimbere, chauffeur de taxi, a été enlevé tout près de son domicile, à la 8<sup>ème</sup> avenue, quartier Mutakura, par le lieutenant-colonel Darius Ikurakure, ex-commandant du Camp Muzinda, accompagné de ses AT qui l'ont conduit vers une destination inconnue. Selon des sources sur place, la victime partageait un verre de bière avec ses amis.

## ***1.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE***

### **Une personne torturée en commune Shombo, province Karuzi**

En date du 25 janvier 2019, vers 19 heures, sur la colline Nguko, zone Maramvya, commune Shombo, province Karuzi, un jeune prénommé Pepino a été attaqué, battu et extorqué de l'argent et de son téléphone portable par deux Imbonerakure dont le prénommé Vincent. Selon des sources sur place, les deux présumés auteurs l'accusaient de s'enivrer et de dormir sur leur passage. Selon les mêmes sources, les deux Imbonerakure ont été arrêtés et conduits au cachot communal de Shombo par des policiers.

## ***1.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS, DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR ET DES ADMINISTRATIFS***

### **Une personne arrêtée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 22 janvier 2019, sur la colline Nyabunyegeri, zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Madjidi Manirakiza, âgé de 30 ans, célibataire, fils de Saïdi Madjidi et Faïda Nzinahora, originaire de la zone Kinama, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, a été arrêté, accusé d'avoir participé aux manifestations contre le 3<sup>ème</sup> mandat du Président Pierre Nkurunziza par un Imbonerakure prénommé Jean Claude puis remis à Jean Népomuscène Dusengumuremyi, responsable des jeunes Imbonerakure en commune Mutimbuzi. Selon des sources sur place, Jean Népomuscène Dusengumuremyi l'a conduit au cachot de la zone Rubirizi

où il a été récupéré le même jour par Gérard Ndayisenga, responsable du SNR en province Bujumbura rural. En date du 25 janvier 2019, la famille a été informée par téléphone que Madjidi Manirakiza est à la prison de Murembwe, en province Rumonge mais qu'elle n'a pas droit de lui rendre visite.

### **Une personne arrêtée en commune Busoni, province Kirundo**

En date du 22 janvier 2019, vers 9 heures du matin, Jean Luc Niyoyitungiye, âgé de 35 ans, du site de déplacés de Kabanga, depuis 1993 et enseignant de l'ECOFO Kididiri, a été arrêté par des Imbonerakure envoyés par l'honorable Jean Baptiste Nzigamasabo alias Gihaha. Selon des sources sur place, il a été accusé de recruter des rebelles de la composante sociale tutsi dudit site pour les envoyer en RDC. Selon des sources sur place, il a été acheminé au cachot de la commune Busoni et transféré au commissariat de Kirundo. Selon les mêmes sources, il a été libéré le 25 janvier 2019 après avoir fouillé sa maison et trouvé des reçus et des quittances de toutes les contributions exigées par les autorités.

### **Trois personnes arrêtées en commune Nyabihanga, province Mwaro**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 janvier 2019 indique qu'en date du 19 janvier 2019, Salathiel Ntakamurenga, ancien représentant provincial du parti CNDD-FDD à Mwaro et ex-inspecteur provincial de l'enseignement dans cette même province, originaire et résidant de la commune Nyabihanga, a été arrêté et conduit au cachot du commissariat communal de Nyabihanga avec deux autres personnes, Innocent et Oscar, sous l'ordre de l'administrateur de Nyabihanga, Adrien Ntunzwenimana. Selon des sources sur place, les victimes étaient dans une fête d'échanges de vœux de nouvel an dans leur club sportif et après la réception, ils ont été arrêtés par l'administrateur les accusant de recruter des rebelles et de faire des réunions illégales. Selon les mêmes sources, ils ont été relâchés sous l'ordre de cette même autorité en date du 21 janvier 2019, vers 10 heures.

### **Une personne arrêtée en commune Busoni, province Kirundo**

En date du 20 janvier 2019, vers minuit, Clovis Ndikumana, âgé de 25 ans, de la colline Marembo, commune Busoni, rapatrié du Rwanda, le 6 janvier 2019, a été arrêté par des Imbonerakure dirigés par Hatari, chef de cette colline. Selon des sources sur place, Clovis Ndikumana a été conduit au cachot de Busoni, le 21 janvier 2019 puis transféré, le 22 janvier 2019, au commissariat de police à Kirundo où il a été détenu. Selon les mêmes sources, il a été accusé de détenir une arme à feu de type pistolet.

## ***I.5. VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE***

### **Une personne tuée en commune et province Muyinga**

En date du 21 janvier 2019, vers 20 heures, sur la colline Butihinda, zone Cumba, commune et province Muyinga, Emelyne Miburo a été tuée par son mari, Roger Nzoyihera. Selon des sources sur place, la victime a été frappée par son mari lors d'une dispute et elle est morte sur le champ. Le présumé auteur a été arrêté par la police et conduit au cachot de la PJ à Muyinga.

## ***I.6. VIOLATIONS DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS***

### **Violation du droit à l'éducation en commune et province Bururi**

En date du 23 janvier 2019, le matin, Claver Ndayishimiye, Directeur du Lycée Communal Bururi, en commune et province Bururi, a chassé tous les élèves de cet établissement, qui auront au moins 18 ans en 2020, n'ayant pas encore payé 1000 fbu de contribution pour les élections de 2020.

## ***II. FAITS SECURITAIRES***

### **Une personne tuée en commune et province Rumonge**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 janvier 2019 indique que dans la nuit du 20 au 21 janvier 2019, un homme connu sous le sobriquet de Firmasoni a été tué par des habitants du quartier Mugomere, commune et province Rumonge. Selon des sources sur place, la victime a été lynchée lors d'une tentative de vol dans un ménage. La police a arrêté trois présumés auteurs pour des raisons d'enquête.

### **Huit personnes blessées en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie**

Dans la nuit du 27 janvier 2019, vers 20 heures, huit personnes ont été blessées par une explosion de grenade lancée par des gens non identifiés dans un bistrot appartenant à Egide Nduwayo, membre du parti CNDD-FDD et Imbonerakure, sis à la 9<sup>ème</sup> avenue du quartier Buterere I, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, parmi les personnes blessées figurent le propriétaire du bistrot et quatre enfants. Selon les mêmes sources, la police a entamé des enquêtes.

### **Une grenade retrouvée en commune Mpanda, province Bubanza**

En date du 21 janvier 2019, vers 16 heures, une grenade a été trouvée tout près du portail du bureau communal de Mpanda, province Bubanza. Selon des sources sur place, le présumé auteur de cet acte n'a pas été identifié. Selon les mêmes sources, la police a récupéré cet engin.

### **Contributions forcées**

Du 24 au 26 janvier 2019, dans la province de Gitega, au quartier Yoba, sur le terrain de l'aérodrome, le parti CNDD-FDD a organisé une croisade nationale d'action de grâce et de collecte d'offrandes pour la construction d'un autel d'alliance dudit parti. Les habitants ont été contraints de participer à cette croisade pendant les heures de travail. Les véhicules de l'Etat ont été utilisés pour déplacer des hauts cadres venus de toutes les provinces du pays. La police a empêché la libre circulation des personnes et le commerce a été perturbé.

Les préparatifs de cet évènement ont eu lieu dans toutes les provinces du pays en date du 23 janvier 2019. Selon des sources sur place, des Imbonerakure accompagnés par des responsables du parti CNDD-FDD ont mené une collecte forcée des vivres et de l'argent auprès de la population sans distinction d'appartenance politique et religieuse. Les agents de cette collecte sillonnaient tous les ménages de porte à porte exigeant ces contributions.

Dans certaines provinces du pays comme à Makamba, des élèves et des enseignants ont été contraints de suspendre des cours pour participer à la croisade et à apporter des offrandes.

En province Kirundo, en date du 23 janvier 2019, au terrain de Nyarunazi, commune Busoni, des vivres sèches dont 35 740 kg de haricots et une somme 11 084 000 fbu ont été collectées par des Imbonerakure conduits par tous les chefs des collines pour célébrer la journée des offrandes dite « amashimwe ».

En province Karuzi, du 21 au 23 janvier 2019, dans toutes les communes, des Imbonerakure agissant sous les ordres de Stanislas Manirakiza, représentant provincial du parti CNDD-FDD et DPE à Karuzi, ont collecté par force de l'argent et des vivres. Une somme de 2000 fbu ou un kg de riz ou de haricot était exigé à chaque ménage. Sur la colline, zone et commune Buhiga, les conducteurs de taxi-voitures devaient donner 5000 fbu ou équivalent en vivres.

#### **Des actes d'intimidation en commune Kibago, province Makamba**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 janvier 2019 indique qu'en date du 16 janvier 2019, des pierres ont été lancées, vers 1 heure du matin, par des Imbonerakure, sur le toit d'une maison de Congera, membre du parti UPRONA aile de Charles Nditije sur la colline Rubimba, zone et commune Kibago, province Makamba. Selon des sources sur place, il avait été accusé par le responsable communal du parti CNDD-FDD de planifier l'attentat contre le chef de zone Kibago, Phénias Kabura à travers l'organisation des réunions clandestines.

### ***III. CONCLUSION***

Des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des cas de tueries, d'enlèvements et/ou de disparitions forcées, de tortures, d'arrestations arbitraires et illégales ciblés à l'endroit des opposants et prétendus opposants du pouvoir du parti CNDD-FDD sont rapportés.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.